

Québec / USA, culture de substitution : Les tournages étrangers au Québec, 1990-2004*

Sylvie Bissonnette



La Place d'Armes, à Montréal, telle que publicisée sur le site Web du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal (<http://www.montrealfilm.com/>)

Résumé

Entre 1990 et 2004, plus d'une centaine de longs métrages étrangers, provenant surtout des États-Unis, ont été tournés au Québec. Ce cinéma étranger façonne un nouveau paysage urbain répondant aux besoins de la production. En plus d'avoir un impact sur notre représentation imaginaire du Québec, ces productions étrangères ont aussi des retombées économiques locales considérables. Elles profitent donc d'un important appui politique et financier provenant autant du gouvernement fédéral que des gouvernements provincial et municipal. Or quels rôles réserve-t-on aux industries culturelles locales dans ces superproductions hollywoodiennes? Cet article tente de circonscrire quelques-uns des impacts économiques et politiques de ce nouvel urbanisme cinématographique.

Entre 1990 et 2004, plus d'une centaine de longs métrages étrangers ont été filmés au Québec [1]. Ce cinéma étranger façonne un nouveau paysage urbain répondant aux besoins de la production. Grâce au montage et autres truchements cinématographiques, la tour Eiffel se retrouve désormais sur la place Jacques-Cartier dans le Vieux-Montréal et en quelques fractions de secondes, des voitures prises en chasse parcourent différents quartiers de la ville sans se soucier de leur proximité réelle. Bref, ces films nous renvoient une représentation métamorphosée des villes québécoises et cette vision kaléidoscopique mérite qu'on s'y attarde.

En plus d'avoir un impact sur notre représentation imaginaire du Québec, ces productions étrangères ont des retombées économiques locales considérables. Elles reçoivent donc un appui politique et financier substantiel de la part des paliers de gouvernement fédéral et provincial qui participent ainsi à cet urbanisme cinématographique en pleine expansion.

Toutefois, comme les producteurs étrangers délaissent depuis peu le Québec pour des contrées plus accueillantes, il s'agira pour nous de déterminer quels sont les moyens utilisés par le Québec et le Canada pour faire face à la concurrence. Puisque ces productions étrangères n'ont pas que des effets salutaires, il nous faudra aussi aborder brièvement les désagréments qu'elles peuvent entraîner, notamment au niveau de la production locale. Enfin, puisque la plupart des tournages étrangers viennent des États-Unis, c'est aussi l'image du Québec que reflète et nous renvoie le cinéma américain qui est ici objet de débat.

Le Québec se mobilise face à la concurrence

D'entrée de jeu, un facteur essentiellement financier stimule les intérêts politiques : les tournages étrangers permettent de générer des emplois locaux et d'injecter de nouveaux fonds dans l'économie. Par exemple, pour chaque tranche de 10 millions de dollars dépensés ici par un producteur étranger, 155 emplois sont créés [2]. Ainsi, de 1998 à 2002, les productions étrangères ont rapporté plus de 768,9 millions de dollars à l'économie québécoise et leurs dépenses de main-d'œuvre se sont élevées à 267,2 millions de dollars (Institut de la statistique, 2004 : 112), sans compter toutes les retombées financières parallèles générées dans les milieux de la restauration, de l'industrie hôtelière, de la location d'équipements, des frais de services, etc. Or, malgré l'importation locale d'un nombre appréciable de tournages étrangers depuis la fin des années 1990, le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal estime que pour 2004, les retombées économiques des tournages étrangers totaliseront environ la moitié de celles atteintes en 2003. Comment expliquer ce retournement de la situation? Répondre à cette question, c'est tenter de comprendre les multiples enjeux auxquels fait face, à l'ère de la mondialisation, l'industrie du film au Québec.

D'abord, la concurrence. L'industrie cinématographique est de plus en plus mobile. Dans le contexte de la mondialisation, on remarque une division internationale du travail qui touche non seulement la distribution mais aussi la production des films. Les maisons de production recherchent de la main-d'œuvre bon marché et des services de qualité autant pour le tournage que pour la post-production. Elles n'hésitent plus à répartir les différentes étapes du processus d'élaboration d'un film entre différents pays. De plus, comme nous le verrons plus loin, les incitatifs économiques offerts par les différents gouvernements locaux constituent de nouvelles

sources de financement fort importantes pour les grandes industries cinématographiques étrangères.

Conséquemment, les efforts déployés afin d'attirer les tournages étrangers – et surtout les superproductions américaines – sont nombreux. En France par exemple, Luc Besson s'apprête à construire la Cité du cinéma, un immense complexe regroupant neuf plateaux de tournage, afin de concurrencer l'offre des autres studios européens, dont ceux de la Bulgarie et de la Roumanie. Ailleurs au Canada, les autres provinces canadiennes dominent le marché avec, en 2002, plus de 80 % de la valeur totale des films étrangers tournés au pays (E&B Data a :10). Depuis 1998, la part de marché du Québec se situe donc entre 10 % et 20 % de la valeur totale des productions étrangères tournées en sol canadien, pour un maximum de 300 millions de dollars en 2001. En 2002 par exemple, la Colombie-Britannique obtenait 49 % des parts de marché et l'Ontario, 32 %.

Plusieurs raisons peuvent être avancées afin d'expliquer ce déséquilibre. D'abord, les budgets octroyés en Ontario et en Colombie-Britannique pour la promotion auprès des maisons de production étrangères sont beaucoup plus élevés que ceux du Québec. De plus, la proximité de Vancouver avec Hollywood et l'accessibilité linguistique de Toronto pèsent certainement dans la balance. Or, malgré son désavantage au plan géographique et linguistique, le Québec a tout de même su tirer profit d'autres attraits et mettre en place un crédit d'impôt avantageux à la fin des années 1990. Cette dernière mesure a permis d'attirer plus d'une centaine de longs métrages étrangers en sol québécois, dont plusieurs productions d'envergure. Même si en 2004 les tournages étrangers étaient de nouveau en chute libre, il semble évident que des changements majeurs se sont profilés dans l'industrie du cinéma au Québec entre 1990 et 2004 et que la mise en place de mesures, dont le crédit d'impôt pour services de production, a contribué à l'essor des tournages étrangers [3].

En 1990, le bureau de cinéma de la Commission d'initiative et de développement culturels de Montréal (CIDEDEC) espère attirer plus de productions américaines à Montréal. Le potentiel du Vieux-Montréal et des quartiers voisins ainsi que le savoir-faire des techniciens québécois feraient de la ville une candidate idéale pour le tournage de films étrangers. Toutefois, André Lafond, un des représentants du bureau, affirme qu'il faut accorder la priorité aux productions locales et qu'il n'est « pas question pour la ville de subventionner les productions étrangères ou de "vendre son âme" afin de recevoir stars et producteurs "à n'importe quel prix" » (Coulombe).

Certains imputent la pénurie de tournages étrangers en 1991 et 1992 à la récession : « Les Américains, qui quittaient hier encore leur "home sweet home" dans le but d'économiser, y retournent pour les mêmes raisons » (Trudeau 19). En 1993, l'industrie locale se mobilise et la Société générale des industries culturelles (SOGIC) [4] investit dans de nouvelles stratégies de commercialisation dans le but avoué de faire concurrence à Toronto et Vancouver. De plus, à la suite des recommandations de la CIDEDEC, la Ville de Montréal adopte « une série de mesures susceptibles d'assurer la compétitivité de l'industrie cinématographique montréalaise sur le marché nord-américain » (Nuovo). Parmi les mesures adoptées, la Ville de Montréal maintient sa politique d'accessibilité des locaux pour tous les tournages cinématographiques et elle réduit de 35 % le coût des services techniques et de main-d'œuvre octroyés aux producteurs étrangers pour le tournage de leurs films.

En 1997, le gouvernement fédéral instaure un crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique [5]. L'année suivante au Québec, dans le Discours sur le budget de 1998-1999, le ministre d'État à l'Économie et aux Finances introduit le crédit d'impôt pour services de production cinématographique et télévisuelle étrangers [6]. Cette mesure fiscale confirme la « volonté du gouvernement du Québec de donner de l'expansion à l'industrie cinématographique et télévisuelle » (Institut de la statistique, 2002 : 100). Il s'agit d'une mesure peu onéreuse pour le gouvernement du Québec qui prétend que, grâce aux retombées économiques immédiates générées localement par ces films, il pourra récupérer la totalité de son investissement (Institut de la statistique du Québec, 2002 : 101). Grâce à des conditions favorables, l'augmentation des sommes dépensées à Montréal par les producteurs étrangers se poursuivra jusqu'en 2000. Depuis, la hausse du dollar canadien par rapport à la devise américaine et la débâcle de la bourse de New York en 2001 auront certainement été des facteurs importants dans le renversement radical de cette tendance.



Arnold Schwarzenegger, élu gouverneur de la Californie en octobre 2003

Malgré ces impondérables, plus de soixante productions étrangères ont choisi le Québec comme terre d'accueil entre 2000 et 2003 (E&B Data a :11), ce qui semblait confirmer, d'une part, la notoriété grandissante de l'industrie cinématographique québécoise auprès des plus grands noms de l'industrie à l'échelle internationale et, d'autre part, le succès des efforts politiques mis en place par le gouvernement pour attirer ces tournages. En 2003, le gouvernement du Québec propose une révision de la politique de 1983 et de ses objectifs [7]. Une des orientations de cette politique consistera à favoriser la consolidation de l'industrie. Le deuxième objectif concerne plus particulièrement les tournages étrangers et vise l'amélioration de la promotion du Québec comme lieu de tournage. Cependant, 2004 sera catastrophique pour l'industrie québécoise, avec la production de seulement cinq longs métrages étrangers.

Plusieurs facteurs sont pointés du doigt, dont les mesures prises par Hollywood et New York afin de freiner l'exode des tournages à l'extérieur de leur région. Il suffit de se souvenir des récriminations d'Arnold Schwarzenegger – élu gouverneur de la Californie en octobre 2003 – contre l'industrie cinématographique canadienne, et de son intention de redonner un nouveau souffle à l'industrie cinématographique californienne (Whyte). Cette décision fait écho aux protestations de différents syndicats de techniciens, d'acteurs et de réalisateurs américains, en septembre 1999, contre celles qu'on surnomme les « runaway productions » (Cassivi). De plus,

plusieurs pays européens et asiatiques offrent désormais aux producteurs américains des avantages fiscaux supérieurs à ceux qui sont avancés par le Québec et le Canada et contribuent à cette tendance à la baisse en opposant une importante concurrence à l'industrie québécoise.

Le 29 novembre 2004, plus de 200 intervenants se réunissent au Forum métropolitain de l'industrie cinématographique pour trouver une solution à la baisse du nombre de tournages étrangers au Québec. À la suite de ce forum, le gouvernement du Québec décide en décembre 2004 de majorer les crédits d'impôt offerts aux productions cinématographiques étrangères afin de faire contrepoids à la récente décision de l'Ontario d'augmenter ses crédits. À la suite de cette initiative du ministre des Finances visant à « maintenir la position du Québec en tant que lieu privilégié par les producteurs étrangers » (Simard), le crédit d'impôt pour les services de productions cinématographiques étrangères passe de 11 % à 20 %, et le crédit pour les productions locales demeure inchangé à 30 %. Les crédits combinés du Québec et du Canada offrent donc aux producteurs étrangers un retour de 33 % sur les coûts de main-d'œuvre. De plus, en janvier 2005, les représentants du Forum présentent aux gouvernements provincial, fédéral et municipal un « plan directeur » visant la création d'un nouvel organisme public-privé censé rapatrier tous les services d'accueil et de représentation à l'étranger, permettant ainsi d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle. On espère de la sorte « insuffler un dynamisme concerté, favorable à la reconnaissance internationale de l'expertise québécoise » (Ministère de la culture 71).

Choisir le Québec : attraits et obstacles

Le BAPE [8] et les différents bureaux du cinéma du Québec (Montréal, Argenteuil et Québec) ont pour mandat d'inciter les producteurs américains à venir tourner ici. Le *Québec Shooting Guide 2004-2005* offre de l'information complète sur tous les aspects de la production cinématographique au Québec. De plus, en raison de la complexité des réglementations autour des crédits d'impôt et des permis de travail provinciaux, le BAPE offre désormais un support gratuit et personnalisé, adapté aux besoins de chaque production.

D'autres tactiques publicitaires ont aussi été mises de l'avant afin de solliciter les producteurs étrangers. Par exemple, la publicité du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal, telle qu'insérée dans le catalogue du Festival des Films du Monde de 2004, cherche à démontrer le potentiel des édifices du centre-ville pour représenter n'importe quelle grande ville étrangère. Sur son site Internet, le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal insiste sur les mesures incitatives prises par les différents gouvernements, par exemple les programmes de soutien financier et de crédits d'impôt, tout en vantant les infrastructures et l'expertise technique des professionnels québécois. Les bureaux de Québec et d'Argenteuil-Laurentides essaient quant à eux de vendre la beauté exceptionnelle du cadre géographique de leurs régions et la richesse de leur patrimoine architectural.

Certes, et contrairement à plusieurs de ses concurrents, le Québec possède déjà une production cinématographique locale qui est bien implantée. Il profite donc d'une main-d'œuvre expérimentée et d'une gamme complète de services, dont des équipements audiovisuels performants et des laboratoires de cinématographie et de post-production hautement spécialisés. Mais il doit aussi faire face à plusieurs obstacles non négligeables, tels l'hiver et la

langue (française), lorsqu'il s'agit d'attirer des tournages américains. Par exemple, trouver au Québec des acteurs anglophones pour les rôles secondaires est pratiquement impossible depuis le départ de la plupart des comédiens anglophones pour Toronto (Trudeau 19). Les premiers et deuxièmes rôles doivent donc venir de l'extérieur, avec tous les coûts que cela implique.

Ainsi, en plus de mesures fiscales avantageuses, il est nécessaire pour le Québec d'avoir un plan de séduction solide afin de pouvoir s'établir dans ce marché très concurrentiel.

Et la production locale, elle?

Il est impératif d'arriver à maintenir un équilibre entre les initiatives menées afin d'attirer des tournages étrangers pour favoriser l'économie québécoise et l'appui à la production cinématographique locale. Lors du Forum métropolitain de l'industrie cinématographique, la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, a indiqué aux gens de l'industrie l'intention du gouvernement d'investir dans ce secteur majeur qu'est l'industrie des tournages étrangers, mais pas à n'importe quel prix! Elle souhaite entre autres favoriser le développement d'une industrie qui sera profitable pour toute la province, et pas seulement pour Montréal. De plus, elle ajoute que la mise en place d'un nouvel organisme québécois voué à la promotion du Québec comme lieu de tournage ne doit pas handicaper la production nationale.

Brosser un tableau complet de la tension qui existe entre le développement d'une production locale et la viabilité économique d'une industrie du cinéma tournée vers les producteurs étrangers n'est pas chose facile, car le risque pour les différentes industries nationales accueillant ces tournages est bien réel. Au Québec, la production locale pour le marché des salles de cinéma s'élève en moyenne à trente longs métrages par année. Ainsi, il ne semble pas que le passage des productions étrangères ait freiné la quantité de longs métrages produits au Québec (Institut de la statistique, 2000 : 13). Selon le rapport de E&B Data, « [l]a production intérieure cinématographique et télévisuelle [aura] connu un rythme de croissance de 10 % par an en moyenne au cours des dernières années » (E&B Data b 1). Ce même rapport affirme que la croissance future de la filière dans son ensemble dépend des tournages étrangers et de la participation aux coproductions internationales, compte tenu des limites du marché canadien.

Les mesures prises par les gouvernements québécois et canadien pour soutenir la production locale semblent donc confirmer leur intention de continuer à encourager cette industrie, d'autant plus que les films québécois semblent avoir la cote auprès du public. La part de marché des films québécois est passée de 2,7 % en 1991 à 13 % en 2003, et les revenus au guichet ont atteint 22,3 millions de dollars en 2003, pour un total de 3,7 millions de spectateurs (E&B Data a 8). Le financement public demeure le principal moteur de la production de longs métrages au Québec et, depuis 1995, le gouvernement canadien offre un crédit d'impôt pour la production cinématographique canadienne. Le Québec apporte aussi un certain appui à l'industrie privée du cinéma par l'entremise de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) qui, tout comme Téléfilm Canada, investit directement dans la production de longs métrages de fiction. Enfin, le crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise constitue une autre source de financement importante.

Encourager les tournages étrangers a des effets positifs sur l'économie locale et la filière cinématographique québécoise en général. Cependant, les ressources sont limitées et les productions locales doivent faire la compétition avec des productions étrangères d'envergure. Ainsi, l'accroissement des tournages de superproductions étrangères a favorisé une augmentation des salaires des techniciens les plus en demande, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur les budgets des productions locales. De plus, cette « crue des tournages a [aussi] pu créer une pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour les producteurs locaux » (Bellavance 100). Et, comme cette politique de crédit d'impôt au cinéma étranger vise d'abord à créer de l'emploi, sans regard direct sur le *contenu* des films produits, le gouvernement allouera plus facilement ses fonds à des productions de plus grande envergure, comme le sont habituellement les productions étrangères ou les coproductions internationales. La raison en est bien simple : ces tournages offrent un retour sur investissement quasi immédiat, alors que les productions locales supposent toujours un certain facteur de risque financier. Il ne faudrait cependant pas augmenter les fonds consentis aux productions étrangères au détriment des productions locales. Surtout que ces dernières participent au rayonnement international du Québec et enrichissent son développement culturel (ce qui ne correspond pas exactement aux préoccupations du cinéma étranger tourné en sol québécois). Or, le contenu de ces films étrangers, quel est-il au juste et quel portrait brosse-t-il du Québec?

Les films américains tournés au Québec

Malgré l'éclectisme des genres de films produits et la variété des contextes de production, on peut se demander si une tendance se dessine à travers l'abondance de films américains tournés au Québec ces dernières années. Même si la majorité des films tournés localement par des producteurs américains le sont à Montréal, l'identification des lieux s'avère difficile dans la mesure où la ville y est bien souvent maquillée en métropole états-unienne. Jouant sur la méprise, les productions hollywoodiennes se servent de la ville comme décor et génèrent ce que Germain Lacasse appelle une série de « représentations fantomatiques » (87). Selon lui, cette invasion peut représenter une manne économique pour l'industrie cinématographique québécoise, mais elle souligne surtout les effets d'une ère postcoloniale où les images de la ville qui peuplent notre imaginaire sont celles d'une ville américanisée dont on s'efforce d'effacer toutes traces identitaires. Cette forme presque subliminale de domination culturelle est le reflet « de la thèse largement répandue, pas seulement au Canada, de l'impérialisme médiatique comme forme moderne de domination politique » (Poirier 281).

Différentes stratégies permettent de transformer une ville québécoise en « ville fantôme virtuelle ». Le cachet « européen » du Québec en fait une bonne solution de rechange à un tournage onéreux en Europe. À titre d'exemple, la place Royale de Québec devient le repère français d'un faussaire américain pendant la Deuxième Guerre mondiale dans *Catch me if you can* (2002) de Steven Spielberg. À l'inverse, quelques productions de films de science-fiction comme *Battlefield earth* (Roger Christian, 1999) et *Johnny Mnemonic* (Robert Longo, 1995) misent quant à elles sur l'anonymat de la ville.

Cependant, dans la majorité des cas, il n'est pas question que la ville demeure anonyme, car elle doit porter des couleurs américaines, comme c'est le cas dans *Gothika* (2003) de Mathieu

Kassovitz. Il suffit d'ajouter quelques boîtes postales bleues avec l'inscription « U.S. Mail » sur le boulevard René-Lévesque pour que les néons de ce coin de la ville ressemblent à ceux de n'importe quelle autre ville des États-Unis. Dans *Brainscan* (John Flynn, 1994), un drapeau américain en guise de rideau, des couvertures de journaux et des voitures de police bien singulières suffiront à convaincre les spectateurs que nous nous trouvons bien dans une banlieue américaine. La possibilité de recréer le New York ou le Chicago de 1900 ou de 1940 attire aussi les producteurs étrangers. Par exemple, dans *Mrs. Parker & the Vicious Circle* (Alan Rudolph, 1994), il a suffi de quelques voitures et costumes d'époque pour recréer le New York du début du siècle dans les rues pavées du Vieux-Montréal.



New Delhi à Montréal : *The Day After Tomorrow* (R. Emmerich, 2003) (© Twentieth Century Fox)

Maintenant, à l'ère des effets numériques, la ville n'a même plus besoin d'être maquillée, car elle peut être recréée virtuellement. Les studios québécois et la main-d'œuvre spécialisée dans le secteur des effets spéciaux par ordinateur attirent aussi ce genre de production à l'aide de bonifications. Les décors sont souvent hybrides comme c'est le cas pour la superproduction américaine *The Day After Tomorrow* (Roland Emmerich, 2003). Pour ce film, l'ancienne gare Jean-Talon représente New Delhi et le mur de Berlin a été recréé sur la place d'Youville, à Montréal.

Malgré le professionnalisme indéniable des œuvres tournées au Québec par les États-Unis, en partie bien sûr à cause de l'expertise de la main-d'œuvre locale et de la qualité des infrastructures, on peut toutefois regretter cette consommation des paysages urbains québécois par les grandes productions américaines. La substitution du paysage québécois par celui des États-Unis ou d'autres villes suppose une certaine acculturation où la ville québécoise devient non pas un *locus* d'échange, mais bien un simple lieu à exploiter et à consommer. Osons donc poser la question, ou proposer l'hypothèse suivante : et si les politiques d'aide et d'allégement fiscaux aux producteurs étrangers cherchaient aussi à favoriser les transferts interculturels et encourageaient la production d'œuvres mettant en valeur une renégociation des espaces humains/urbains du Québec?

Par ailleurs, bien que la majorité des films américains utilisent le Québec comme un succédané des États-Unis ou de l'Europe, il ne faudrait pas négliger les quelques productions états-uniennes qui s'efforcent de créer des liens avec leur terre d'accueil en identifiant explicitement le Québec comme lieu physique de leur récit. Nous n'avons qu'à penser à des films comme *Afterglow* (Alan Rudolph, 1997), *The Score* (Frank Oz, 2001), *Taking Lives* (D.J. Caruso, 2003) et *The Whole Nine Yards* (Jonathan Lynn, 2000). Mais ces quelques tentatives d'appropriation du contexte québécois en tant qu'espace dramatique révèlent-elles vraiment une réelle ouverture du cinéma hollywoodien à l'ailleurs québécois? On y remarque certes une volonté de refléter la culture française de la province et le cachet européen de la ville. Toutefois, cette culture est bien souvent confondue avec celle de la France, qu'on imagine par défaut être celle de l'ouverture et du libéralisme des mœurs, tout en prenant pour acquis l'allégeance et la généalogie historique, culturelle et identitaire directe du Québec à Paris. Jonathan Lynn l'illustre de façon fort explicite dans le commentaire audio de l'édition DVD de *The Whole Nine Yards* : selon lui, la ville de Montréal possède une « *French touch* » qui l'autorise à donner à son film un petit côté amoral qu'on retrouve dans les comédies françaises.

En attendant, la filmographie québécoise n'a pas encore fini d'explorer les ramifications complexes qu'elle cherche à tisser entre une culture francophone riche de ses origines européennes, mais aussi dynamisée par son *américanité*. Saisir et questionner cette subtilité est un défi que nous pouvons lancer aux producteurs états-uniens qui continuent de renforcer cette dichotomie entre l'Europe et l'Amérique, tout en s'obstinant à profiler le Québec comme ce vieux coin d'Europe perdu en terre d'Amérique.

Quatre films américains (sur plus d'une centaine tournés au Québec) qui explorent sommairement le croisement de la culture québécoise avec la culture américaine, c'est bien peu! Or, malgré les clichés et les stéréotypes, les films états-uniens dont le récit prend racine au Québec génèrent un intérêt certain dans la mesure où ils nous permettent non seulement d'interagir avec une autre culture, mais surtout d'interroger le regard que cette autre culture porte sur la nôtre. Autrement dit, ces films participent à la façon dont on imagine l'identité québécoise et nous amènent donc à questionner ou à réagir à la représentation d'une société et de ses habitants telle qu'elle est mise en scène par l'œil « étranger ».

Soit, nous n'avons ici qu'effleuré les problématiques culturelles liées à l'importation de tournages étrangers au Québec. Mais cette visite guidée nous aura du moins permis de mieux cibler et comprendre les enjeux économiques et politiques que génère cette industrie en pleine effervescence. Le Québec a certes beaucoup à gagner de cet échange commercial, surtout s'il saisit cette opportunité afin de développer un véritable partenariat qui favoriserait un *échange* culturel plutôt qu'une simple *substitution* culturelle. À la condition bien sûr qu'il arrive, avec un dynamisme renouvelé, à y voir une occasion de redonner un certain élan à sa production locale et de réfléchir à sa façon d'imaginer ses espaces urbains mobiles et leurs habitants.

[Sylvie Bissonnette est étudiante de deuxième cycle en études cinématographiques à l'Université de Montréal. Elle a aussi réalisé plusieurs courts métrages].

Notes

[*] Une version préliminaire des idées colligées dans cet essai a fait l'objet d'une communication présentée au Colloque de l'ACQS (*American Council for Québec Studies*) en 2004. L'auteur tient à remercier Marie-Andrée Racine et Adrian Knight du Bureau d'accueil aux producteurs étrangers de la SODEC (gouvernement du Québec), François Daudelin du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal et Pierre Véronneau, professeur associé à l'Université de Montréal.

[1] Selon les données fournies par le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal et de la SODEC. Par tournage étranger, nous ne désignons que les films produits par des maisons de production étrangères et tournés en partie ou en totalité au Québec. Les coproductions avec le Québec sont exclues de cette catégorie.

[2] Propos du maire de Montréal Gérald Tremblay, rapportés dans l'article de Stéphanie Bérubé (2004).

[3] Ces données proviennent du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal et de la SODEC. Les données de la SODEC couvrent la période allant de 1998 jusqu'à 2004.

[4] La SOGIC est l'ancêtre de la SODEC.

[5] Le crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique fédéral est un programme conçu pour favoriser l'emploi de Canadiens et il équivaut à 16 % des traitements et salaires payés à des résidents du Canada ou à des sociétés canadiennes imposables pour des services rendus relativement à une production au Canada depuis le 18 février 2003. Le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens détermine l'admissibilité des productions.

[6] Depuis janvier 2005, le taux du crédit d'impôt pour services de production est de 20 %. Il s'applique aux dépenses de main-d'œuvre québécoise dans le cadre du tournage d'une production étrangère.

[7] En 1983, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur le cinéma*, à la suite des travaux de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel.

[8] Le Bureau d'accueil aux producteurs étrangers de la SODEC devrait être remplacé le 1^{er} avril 2005 par un organisme à but non lucratif installé à Los Angeles (Bérubé 2005).

Ouvrages cités

Bellavance, Guy. « Montréal polymorphe, *Montreal anywhere*. Une ville de tournage à l'ère de la délocalisation. » in Charles Perraton et François Jost (dir.), *Un nouvel art de voir la ville et de faire du cinéma. Du cinéma et des restes urbains*: 99-120.

Bérubé, Stéphanie. « SOS tournages : Opération séduction de Montréal à Hollywood. » *La Presse*, 17 février 2005.

Bérubé, Stéphanie. « Tournages étrangers : L'industrie du cinéma se prend en main. » *La Presse*, 30 novembre 2004.

Bureau du film et de la télévision Région de Québec. <<http://www.filmquebec.com/>>

Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal. <<http://www.montrealfilm.com/>>

Bureau du cinéma et de la télévision Argenteuil-Laurentides. <<http://www.filmlaurentides.ca/>>

Cassivi, Marc. « La bataille des emplois. » *La Presse*, 15 avril 2000.

Coulombe, Michel. « Le plateau Montréal. » *Qui fait quoi*, 15 septembre 1990.

Ministère de la culture et des communications de la province de Québec. *Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle : pour mieux porter le Québec à l'écran*, Québec : Culture et Communications Québec : Direction des communications, 2003.

E&B Data (a). *Une filière d'envergure : La production audiovisuelle et les industries connexes dans la région de Montréal et au Québec*, mars 2004. <http://www.SODEC.gouv.qc.ca/etudes/f_etudes.htm>

E&B Data (b). *Ça tourne! La filière audiovisuelle au Québec*, mars 2004. <http://www.sodec.gouv.qc.ca/etudes/f_etudes.htm>

Institut de la statistique du Québec. *Statistiques sur l'industrie du film - Édition 2000*, Québec : Bureau de la statistique du Québec, 2000.

Institut de la statistique du Québec. *Statistiques sur l'industrie du film - Édition 2002*, Québec : Bureau de la statistique du Québec, 2002.

Institut de la statistique du Québec. *Statistiques sur l'industrie du film - Édition 2004*, Québec : Bureau de la statistique du Québec, 2004.

Lacasse, Germain. «La ville-décor. Montréal, de l'espace colonial à l'espace postcolonial.» in Charles Perraton et François Jost (dir.), *Un nouvel art de voir la ville et de faire du cinéma. Du cinéma et des restes urbains*, 2003 : 87-97.

Nuovo, Franco. « Montréal ou Hollywood PQ? » *Le Journal de Montréal*, 17 août 1993.

Pinard, Rock (dir.). *Québec Shooting Guide 2004-2005*. Québec : Société de développement des entreprises culturelles, 2004.

Poirier, Christian. *Le cinéma québécois. À la recherche d'une identité?* Tome 2 : Les politiques cinématographiques. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2004.

Simard, Mario. « Québec relève les crédits d'impôt pour les films étrangers. » *Cyberpresse*, 30 décembre 2004. <<http://www.cyberpresse.ca>>

Trudeau, Eva. « Tournages étrangers à Montréal : l'industrie se mobilise. » *Qui fait quoi*, février-mars 1993: 19-20

Whyte, Murray. *Terminator No Fan of 'Runaways'*. *Toronto Star*, 9 octobre 2003
<http://www.friends.ca/News/Friends_News/archives/articles10090305.asp>